

Décision

Générale

colonial

Décision n° 50-393-1929 indemnités

n° 50-393-1929

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
30 août 1929

Numéro JO
n° 393 du 31/08/1929

Date du numéro
31 août 1929

TEXTE INTÉGRAL

une indemnité forfaitaire de transport, fixée à 1.800 francs, est allouée au médecin chargé du service d'assistance médicale et d'hygiène publique, à compter du 1^{er} septembre 1929,